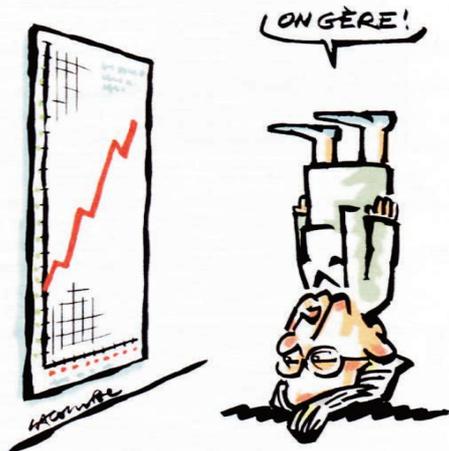


SOMMAIRE

- Page 1 : - Editorial
- Page 2 : - Notre nouvelle
Secrétaire Confédérale
- L'assurance maladie
- Page 3 : - Colloque pour une
économie de la paix
- 12ème congrès de
l'UCR CGT
- Le site fédéral
- Page 4 : - Le comité confédéral
national
- L'Institut Fédéral
d' Histoire Sociale

EDITORIAL

**INFLATION: POUR BORNE, LES PRIX ONT
BAISSE**


FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DE L'ÉTAT

263, rue de Paris
Case 541
93515 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 55 82 89 00
Fax : 01 55 82 89 01
E-mail : trav-etat@cgt.fr
N° CPPAP : 0321 S 06424
Impression et routage:
Rivet Presse Edition
87000 Limoges



Chère, cher camarade, un puissant mouvement de lutte de classe a traversé le pays pendant plusieurs mois en ce début d'année. La conférence nationale des 4 et 5 octobre 2023 de notre UFR sera un moment important pour nous permettre d'en tirer quelques leçons. Plusieurs articles, publiés d'ici là, abordant ce sujet, nous aideront à réfléchir à l'analyse de ce mouvement de lutte et quelles en furent

ses limites...

Avant la fin juillet le président de la République s'apprête à remanier son gouvernement alors que les mauvaises nouvelles pleuvent sur les français, entre autres l'augmentation de 10% de l'électricité au 1er août.

Remaniement : on ne connaît pas le casting, mais on connaît déjà le scénario !

Obsédé par la baisse de la dépense publique et soumis aux règles budgétaires européennes, ce gouvernement s'apprête à réduire de plus de 4 Mds d'euros le budget de l'Etat. Ce sont les salariés, les retraités, les chômeurs qui en paieront le prix.

Au-delà de l'électricité, d'autres augmentations se profilent. Plutôt que de mettre fin à la gabegie qui consiste à verser 160 Mds d'euros d'aides publiques aux entreprises publiques sans la moindre contrepartie, le gouvernement profite de l'été pour faire les poches des plus modestes.

Il est temps de relancer l'activité et la consommation populaire en prenant des propositions concrètes, par exemple, l'augmentation des pensions, des salaires, la sortie du marché de l'électricité pour retrouver la maîtrise des prix, etc.

Car, après les retraites le gouvernement s'attaque à notre santé. En effet à peine le coup de force anti-social et antidémocratique sur la réforme des retraites et le report à 64 ans, il profite de sa main mise grandissante sur le financement de la Sécurité sociale pour faire passer des mesures qui vont nuire immédiatement à notre santé.

Alors chère et cher camarade, la conférence nationale sera un moment privilégié de débats, d'échanges, de propositions. Le document joint à ce journal aidera aux débats.

Je compte sur toi pour faire l'effort de participer à cette conférence.

Ensemble on est plus fort pour développer le syndicalisme retraité.

Michel CAMATTE
Membre du bureau fédéral

▼ QUELQUES MOTS SUR NOTRE NOUVELLE SECRÉTAIRE CONFÉDÉRALE

/ Michel BRUN

Avouons-le, l'élection de Sophie Binet à la tête de la CGT fut une surprise pour beaucoup.

A nous autres, qui fréquentons couramment la « grande maison », certains camarades ont même demandé : « *Qui est cette dame ?* » Voici donc ce que je puis en dire. Bien avant ma retraite, j'avais fait la connaissance de Sophie lorsque je me rendais, une fois par mois, dans les locaux de l'UGICT pour y participer à son "Pôle Cadres", où j'avais été délégué par l'assez évanescente CICT (Commission Ingénieurs, Cadres et Techniciens) de notre Fédération, constituée en son sein par des délégués de ses 3 Unions Fédérales d'actifs après la réorganisation de celles-ci en 2011. Elle-même n'en faisait pas partie



mais nous nous croisons dans les bureaux et couloirs et nous gratifions même de quelques bis, comme il était de coutume

à l'époque (ça a un peu reculé depuis le Covid). Elle m'a toujours paru sympathique, active tant individuellement (grande travailleuse) que collectivement (voir photo) et c'est une très bonne communicante, ce qui correspond bien à la tâche d'un(e) Secrétaire Générale. Donc, globalement, je me réjouis de son élection et lui ai d'ailleurs présenté tous mes vœux et félicitations.

Espérons que, désormais figure de proue de la CGT, elle saura inciter ses différentes organisations à fonctionner en un harmonieux orchestre (voir encore la photo !). La présence à ses côtés d'un bureau où se retrouvent toutes les sensibilités de notre confédération aidera sûrement à ce qu'il en soit ainsi.

▼ L'ASSURANCE MALADIE : UN PAS DE PLUS VERS LA DÉMATÉRIALISATION

/ Patrick GUYOMARD

Conformément aux directives du gouvernement sur la réduction des déficits publics, la nouvelle convention d'objectifs et de gestion de l'assurance maladie prévoit de nombreuses mesures qui ne correspondent en rien aux besoins réels de la population.

Cette convention prévoit un renforcement des contrôles des professionnels de santé, et notamment des centres de soins dentaires et ophtalmologiques, ce qui est une bonne chose.

Par contre, plutôt que de s'attaquer aux exonérations de cotisations distribuées complaisamment aux entreprises (75 milliards d'euros en 2022), l'assurance maladie va s'attaquer, entre-autres, aux remboursements des soins dentaires et aux arrêts maladies dans un contexte où les conditions de travail sont considérablement

dégradées. Plutôt que de s'attaquer aux causes, le gouvernement s'en prend aux salariés.

Et pour gagner toujours plus en productivité et en efficacité, et cela conformément aux dogmes du capitalisme, l'assurance maladie prévoit la suppression de 1700 emplois d'ici 2027, l'informatique devant soi-disant permettre d'atteindre un haut niveau de service aux assurés.

Mais, comme le rappelle le Défenseur des droits, si la dématérialisation est une modernisation utile et nécessaire, elle ne peut se faire à marche forcée. Le passage au tout numérique ne peut pas priver de ses droits un usager, l'égalité d'accès aux services publics doit être la priorité absolue de toutes les politiques publiques.

Pour qu'un service public puisse jouer réellement son rôle, trois principes doivent être respectés,

l'égalité d'accès et de prestations, la continuité du service quelque soient les circonstances, et l'adaptabilité aux besoins des usagers et non l'inverse. Dans le cas contraire, il ne faut pas s'étonner de voir notre société se fracturer sous le poids des inégalités et du mépris affiché sans complexe par les gouvernants.

La CGT revendique que tout usager doit pouvoir disposer d'un accueil physique de pleine compétence à proximité de son lieu de vie, en capacité de lui donner l'ensemble des informations nécessaires à l'entière connaissance de ses droits. Pour cela, une politique de recrutement et d'augmentation des salaires est nécessaire dans tous les services publics.

Ce n'est toujours pas la voie choisie par le gouvernement ni l'assurance maladie.



Un colloque coorganisé par la CGT et le mouvement de la paix s'est tenu fin 2022, à Montreuil.

Il tombait à point nommé puisque l'actualité, avec la guerre en Ukraine et les quelques 37 points de conflits dans le monde nous ramènent à une situation catastrophique. De plus, le discours va-t'en guerre de Macron lors de l'inauguration du salon de l'armement Euro-Satory, prônant une économie de guerre tout en se félicitant de l'augmentation du budget des armées, et des ventes d'armes françaises n'allait pas, vers la construction d'un monde de paix. Il est écrit à ce sujet dans la constitution de l'OIT* « *qu'une paix universelle et durable n'est envisageable que sur la base de justice sociale* ». Il est donc difficile de se réjouir des orientations politiques et économiques actuelles avec la loi rectificative de finance qui attribue pour cette année 3 Milliards d'Euros supplémentaires à la LPM en cours, et 413 M€ de future LPM qui ne sont justifiés par aucune étude, si ce n'est pour aller vers une « Otanisation » de nos armées.

Le thème de ce colloque était donc « Pour une économie de la Paix », avec 3 tables rondes.

- **Quelles sources de conflits dans le monde sous les aspects sociaux, économiques et environnementaux.**

- **Quelles politiques publiques mettre en œuvre pour construire une économie de la paix (intégrant les institutions internationales).**

- **Les outils d'une économie de la paix et les alternatives possibles (intégrant la place et le rôle des industries actuelles).**

Un contrôle strict et démocratique de tout ce qui concerne les questions liées à l'armement, allant de la conception, à la fabrication, à l'entretien, à l'utilisation, à la vente jusqu'à la déconstruction est plus que nécessaire. Pour cela le statut des établissements industriels couplé à un Pôle Public National de Défense font partie des propositions de la CGT, avec une défense non agressive, l'arrêt des OPEX* la sortie et la dissolution de l'OTAN* font partie de nos propositions. A

nous de les mettre en débat. Pour cela, nous vous invitons à visionner ce colloque sur le site de la confédération.

*OIT : Organisation Internationale du Travail

*OPEX : Opérations Extérieures

*ONG : Organisation Non Gouvernementales

*OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

*ONU : Organisation des Nations Unies.



▼ 12ÈME CONGRÈS DE L'UCR CGT



Le 12ème congrès de L'UCR CGT se tiendra à Saint-Malo du 27 novembre au 1er décembre 2023.

La délégation de notre Union Fédérale Retraités sera composée de 6 camarades. N'hésitez pas à faire part de vos souhaits pour les interventions !

▼ LE SITE FÉDÉRAL DE NOTRE FNTE N'ATTEND QUE VOTRE VISITE !

Complètement rénové, il constitue un outil de communication moderne et efficace.

Pour vous connecter : www.fnfte.cgt.fr

LE SITE FÉDÉRAL : notre outil commun, faisons le vivre ensemble !

▼ LE COMITÉ CONFÉDÉRAL NATIONAL S'EST ADRESSÉ LE 15 JUIN AUX SYNDIQUÉS CGT

/ Jean-Marc LE LARDIC

Il exprime sa fierté de la lutte acharnée, menée pendant 5 mois, par les syndiqués de la CGT.

600 000 adhérents CGT salariés et retraités sur 52 millions d'adultes, ont contribué à faire vaciller le gouvernement. Imaginons ce que cela serait si nous étions 1 million de syndiqués.

Alors que plus de 30 000 salariés ont décidé de rejoindre la CGT, il appelle les syndiqués à s'impliquer dans leurs syndicats et organisations pour multiplier les actions revendicatives et à participer activement au renforcement de leur organisation en proposant l'adhésion à ceux qui refusent la fatalité et qui cherchent comment peser sur la réalité pour améliorer leur avenir. La CGT va prolonger et amplifier l'unité syndicale de manière à accroître le rapport de forces face au patronat et au gouvernement. Se mobiliser pour l'abrogation de la réforme que le gouvernement

vient d'imposer est toujours d'actualité. Dans la même logique, la CGT appelle les parlementaires progressistes à utiliser tous les moyens dont ils disposent pour enfin obtenir un vote démocratique sur la réforme des retraites.

La CGT se saisira de chaque négociation pour qu'elle se fasse sur la base des exigences des salariés et pas sur un agenda social patronal ou gouvernemental régressif.

Avec les réformes en prévision, le président de la République ne propose pas de trêve mais une réorganisation de l'économie pour que nos vies servent uniquement à générer du profit répondant ainsi aux desideratas du patronat. En instrumentalisant l'actualité tragique, il entend détourner l'opinion des questions sociales sur les questions de sécurité et d'immigration, faisant la courte échelle à l'extrême-droite. Il veut ainsi diminuer la pression que nous avons

imposée sur son gouvernement et qui le paralyse. Nous ne le laisserons pas faire !

La CGT combat et combattra les idées d'extrême-droite et les actions fascistes

Avec une loi de programmation militaire qui prévoit 413 milliards d'euros de dépenses, le gouvernement encourage et participe directement à la course aux armements. Faire reculer la culture de guerre en France, serait donc un point d'appui pour le monde entier. La CGT appelle à participer aux initiatives prévues le 21 septembre 2023, journée internationale pour la Paix. Enfin, le CCN appelle les syndiqués à s'emparer de la journée européenne de grève et de manifestations contre l'austérité qui aura lieu au second semestre 2023.

Les revendications sociales vont s'imposer au gouvernement et au patronat !

▼ L'INSTITUT FÉDÉRAL D'HISTOIRE SOCIALE DE LA FNTE

/ Bernard BOURDELIN

Le nouveau numéro 15 de notre bulletin « Hier et Demain » est paru le 30 juin 2023.

Il est la traduction du nouveau plan de travail que notre institut d'histoire sociale s'est fixé, après deux années difficiles dues à la crise sanitaire.

Ce numéro aborde de façon très détaillée les évolutions et transformations des instances représentatives des personnels (IRP), dans un contexte où l'actuel gouvernement ne recule devant rien pour mettre à mal nos conquêtes sociales. L'Institut Fédéral d'Histoire Sociale de notre Fédération a été créé en 2006.



L'année 2022 a vu le plein retour de son activité avec un plan de travail plus ambitieux et des objectifs de renforcement.

Depuis, plusieurs dates sont venues ponctuer et enrichir notre activité. Le 20 septembre 2022, sur

mandat du Bureau Fédéral, notre institut a eu l'honneur d'organiser une initiative militante pour fêter les 120 ans de notre fédération. Egalement, le 15 novembre, il a tenu son Assemblée Générale Statutaire au siège de Montreuil. Ce moment de démocratie a permis de tracer la nouvelle feuille de route pour 2023 et lancer un nouvel appel au renforcement de notre institut.

Cette année, l'assemblée générale aura lieu le 14 novembre et nous invitons tous nos adhérents à y participer.

L'IFHS-TE-CGT est notre outil commun, faisons le vivre ensemble !